

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES ÉLECTION GÉNÉRALE DU 5 NOVEMBRE 2017

RAPPORTS FINANCIERS - RAPPORTS DE DÉPENSES ÉLECTORALES - REMBOURSEMENT À MÊME LE FONDS GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ

POSTE	NOM - PRÉNOM	RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES ET RAPPORT FINANCIER D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ DATE LIMITE POUR LA REMISE : 5 FÉVRIER 2018	TOTAL DES DÉPENSES ÉLECTORALES	DETTE DÉCOULANT DES DÉPENSES ÉLECTORALES	MONTANT REMBOURSABLE PAR LA MUNICIPALITÉ SELON LES AUTORISATIONS REÇUES DU DGE
Conseiller - District un (1)	THIBAUT, Gaétan Candidat indépendant autorisé THIBAUT, Gaétan Agent officiel	Rapport produit le 2 février 2018	Dépenses électorales permises le 24 octobre 2017 = 2 448,00 \$ Dépenses effectuées = 1 181,76 \$	Aucune	643,90 \$
Conseiller - District six (6)	GAUTHIER, Michel B. Candidat indépendant autorisé GAUTHIER, Michel B. Agent officiel	Rapport produit le 5 février 2018	Dépenses électorales permises le 24 octobre 2017 = 2 309,10 \$ Dépenses effectuées = 1 164,79 \$	Aucune	757,95 \$

Toute personne peut examiner et prendre copie des rapports et des documents qui l'accompagne, pendant les heures normales d'ouverture de bureau, à l'endroit suivant :

Madame Patricia Fillet
Secrétaire-trésorière et Directrice générale
Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Les candidats indépendants non autorisés n'ont aucun rapport à produire.

FAIT à Val-des-Monts ce 19 décembre DEUX MILLE DIX-HUIT.



Patricia Fillet
Présidente d'élection et
Directrice générale